



ELECTION DE LA DELEGATION DE LA LIGUE MEDITERRANEE POUR L'ASSEMBLEE FEDERALE

ASSEMBLEE GENERALE DU 21 JUIN 2025

DECLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

A remplir et à envoyer à la Ligue par courrier électronique avant le 31 mai à minuit, dernier délai, à l'adresse électronique elections@mediterranee.fff.fr et à l'attention de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Nous soussigné(e)s

- Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de Délégué par tranche de 50 000 licences, (deux postes à pourvoir)
- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
d'aucune interdiction de droit de vote ou d'éligibilité en vertu de l'article L131-26 du code pénal.
d'aucune sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif, qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

	NOM	PRENOM	N° LICENCE <i>(si membre individuel, fournir un justificatif)</i>	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
<u>Suppléant</u>				

Fait à..... le.....

Rappel : chacun des deux candidats doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.

Par ailleurs, doit être jointe à la déclaration de candidature, pour chacun des deux candidats, une copie d'une pièce d'identité.